

TSEEAC, REMAILLAGE & CORPS UNIQUE

DES PERSPECTIVES S'OUVRENT. NOTRE VIGILANCE DEMEURE.

PUBLICATION DU GROUPE B

L'administration vient de publier une communication d'étape sur le remailage territorial. Elle annonce enfin un groupe B d'aérodromes où le service du contrôle est appelé à perdurer, avec des mois de retard.

En effet, c'est une volonté de rationalisation de la démarche, par la détermination de critères objectifs qui a conduit à ce retard, laissant nos collègues des aérodromes de liste 10 et 11 dans une incertitude intolérable. Si cette rationalisation est salubre, on ne peut que regretter qu'elle n'ait pas été la méthode initiale de l'administration comme le souhaitait FO.

Depuis des mois, FO a lutté pour que le maximum d'organismes puissent garder le service du contrôle, et en bilatérale FO/DG le 15 juillet dernier, nous avons clairement exprimé l'exigence de la plus grande transparence par la publication immédiate des organismes pour lesquels l'administration est parvenue à la certitude que le contrôle doit perdurer.

FO a été entendue et nous sommes heureux qu'un peu de certitude et d'apaisement puisse revenir sur ces aérodromes.

Toutefois, il reste un certain nombre d'organismes pour lesquels l'incertitude demeure, et FO pèsera de tout son poids de signataire du protocole pour que les choses évoluent rapidement.

Voici la liste des aérodromes de groupe B :

Aix-les-Milles
Annecy-Meythet
Caen-Carpiquet
Carcassonne-Salvaza
Grenoble-Le Versoud
Le Touquet-Côte d'Opale
Muret-Lherm
Nîmes-Garons
Perpignan-Rivesaltes
Saint-Nazaire-Montoir
Toulouse-Lasbordes



TSEEAC, REMAILLAGE & CORPS UNIQUE

DES PERSPECTIVES S'OUVRENT. NOTRE VIGILANCE DEMEURE.

ICNA TWR

Depuis mars 2026, le SNNA-FO porte auprès de la DSNA une demande forte : mettre fin au flou qui pesait sur l'avenir des TSEEAC contrôleurs d'aérodrome et à l'impression de loterie.

Le Directeur de la DSNA vient de confirmer au SNNA-FO le passage de l'ensemble des organismes de liste 9 à 11 en ICNA TWR. Cette décision répond à une demande essentielle portée par le SNNA-FO.

Elle ouvre enfin une perspective concrète aux TSEEAC contrôleurs d'aérodrome : pouvoir rester contrôleurs et intégrer le corps des ICNA s'ils le souhaitent.

C'est une avancée importante pour les agents concernés, mais le dossier n'est pas clos.

Cette avancée ne règle pas la situation des autres TSEEAC, qui ne bénéficient pas des mêmes opportunités en étant pourtant détenteurs de licences de contrôle, qui ne bénéficient pas d'intégration au choix dans un corps de catégorie A, sont soumis à des règles de taux pro/pro défavorables ou de détachement dans l'emploi fonctionnel opaques. Le SNNA-FO continuera de porter leurs revendications propres.

Elle ne garantit pas non plus, à elle seule, l'avenir à long terme de tous les organismes concernés. Le passage en ICNA TWR doit maintenant se traduire par des droits effectifs, un calendrier lisible et des modalités sécurisées.

Le SNNA-FO accueille donc cette décision comme une avancée réelle, mais aussi comme une étape. Nous avons demandé des perspectives et nous avons obtenu une première réponse favorable aux agents. Nous continuerons à défendre les droits, l'équité et l'avenir de tous.